

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00058 Numéro SIREN : 529 960 296 Nom ou dénomination : SODIVI
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 4192

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SODIVI

Adresse de l'entreprise 7, route de la Montagne 18220 PARASSY

Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 | 2 | 9 | 9 | 6 | 0 | 2 | 9 | 6 | 0 | 0 | 0 | 3 | 4

Néant ☐ *

Capital souscrit non appelé (I)

AA

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

AB

Frais d'établissement *

CX

Frais de développement *

AF

Concessions, brevets et droits similaires

AH

Fonds commercial (1)

AJ

Autres immobilisations incorporelles

AL

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

AN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

AP

Terrains

AR

Constructions

AT

2 873

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AV

Autres immobilisations corporelles

AX

Immobilisations en cours

CS

Avances et acomptes

CU

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)

BB

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

BD

220 000

Autres participations

BF

Créances rattachées à des participations

BH

Autres titres immobilisés

BJ

Prêts

BL

Autres immobilisations financières *

BN

TOTAL (II)

BP

222 873

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

BR

En cours de production de biens

BN

En cours de production de services

BP

Produits intermédiaires et finis

BR

Marchandises

BT

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

CRÉANCES

BX

13 921

Clients et comptes rattachés (3)*

BZ

155 894

Autres créances (3)

CB

Capital souscrit et appelé, non versé

CD

DIVERS

CF

287 978

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)

CH

338

Disponibilités

CJ

458 131

Comptes de régularisation

CW

Charges constatées d'avance (3)*

CM

TOTAL (III)

CN

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)

CO

681 003

Primes de remboursement des obligations (V)

1A

4 872

Écarts de conversion actif * (VI)

676 132

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

Exercice N clos le, 3 | 1 | 0 | 1 | 2 | 0 | 2 | 1 |

CERTIFIE CONFORME LA GERANCE

DocuSigned by: David DARBARY 0B494E7BAB1443F...

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilités :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

2

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFîP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SODIVI		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....400 000...)			DA	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	146 478
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	42 221
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	591 699
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (III)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 250
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 138
	Dettes fiscales et sociales			DY	36 441
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	41 604
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	84 432	
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	676 132	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	84 432
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S . A . R . L . SODIVI				Néant ☐ *	
		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	144 988	FH	FI 144 988
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	144 988	FK	FL 144 988
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 4 161
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 149 149
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 8 933	
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 1 143	
Salaires et traitements *				FY 89 527	
Charges sociales (10)				FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA 11
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE 5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 99 620	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 49 529
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 2 878
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 2 878
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 2 878
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 52 408

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			S.A.R.L. SODIVI		Néant ☐ *		
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	649		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	649		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)					HI	(649)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		
Impôts sur les bénéfices *					HK	9 537	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	152 027	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	109 806	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)					HN	42 221	
REINVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 161	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	Remboursement Trop perçu ASP				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					649		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 novembre 2020, la société a augmenté son capital social de 370 000 euros pour le porter de 30 000 euros à 400 000 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes. Aucun autre événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

Depuis le mois de mars 2020, la France connaît un épisode de crise sanitaire. Les restrictions sanitaires et les couvre-feux liés au Covid n'ont pas pour autant eu d'impact sur l'activité de la société.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 janvier 2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur des titres de la SCI LAMANET et de la SARL SODARES sont les valeurs de souscription.



Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



S.A.R.L. SODIVI
Comptes Annuels au 31/01/2021

PAGE 11

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 222 873 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 741	131		2 873
Immobilisations financières	220 000			220 000
TOTAL	222 741	131		222 873

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 752 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 741	11		2 752
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 741	11		2 752

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	131	11	121	1 ans
Matériel informatique	2 741	2 741	0	3 ans
TOTAL	2 873	2 752	121	

Etat des créances = 170 153 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	170 153	170 153	
TOTAL	170 153	170 153	



S.A.R.L. SODIVI
Comptes Annuels au 31/01/2021

PAGE 12

Dépréciations = 2 120 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 120				2 120
Comptes financiers					
TOTAL	2 120				2 120

Produits à recevoir par postes du bilan = 203 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	203
Disponibilités	
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 338 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



S.A.R.L. SODIVI
Comptes Annuels au 31/01/2021

PAGE 13

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	50.00	30 000
Titres émis	600	616.67	370 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	666.67	400 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	30 000		497 217	22 261	549 478
Affectation de résultat			22 261	-22 261	
Dividendes					
Résultat de l'exercice				42 221	
Augmentation de Capital	370 000		-370 000		
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	400 000		149 478	42 221	591 699

Etat des dettes = 84 432 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 250	1 250		
Fournisseurs	5 138	5 138		
Dettes fiscales & sociales	36 441	36 441		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	41 604	41 604		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	84 432	84 432		

Charges à payer par postes du bilan = 23 903 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	2 400
Dettes fiscales & sociales	21 503
Autres dettes	
TOTAL	23 903

**S.A.R.L. SODIVI**
Comptes Annuels au 31/01/2021**PAGE 14****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Ventilation du chiffre d'affaires = 144 988 €***

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	144 988	100 %
TOTAL	144 988	100.00 %



AUTRES INFORMATIONS

Évènements postérieurs à la clôture :

Survenance d'un évènement significatif survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Écarts de conversion :

Précision sur la nature, montant et traitement des écarts de conversion.

Informations diverses si significatives:

- Détail des produits et charges sur exercices antérieurs,
- quote-part de résultat sur opérations faites en commun,
- produits et charges exceptionnels,
- transfert de charges

Rémunération des dirigeants

Obligatoire pour toutes les personnes morales sauf si ,

- cette information est non significative au regard de la situation patrimoniale et financière de l'entité
- Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait directement ou indirectement à donner une rémunération individuelle.

Membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance

Montant global relatif aux membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance :

Avances et crédits alloués

Engagements de retraite à leur profit

Rémunérations

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 098
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	



S.A.R.L. SODIVI
Comptes Annuels au 31/01/2021

PAGE 16

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 203 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs(409800)	203
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 338 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	338
TOTAL	338

Charges à payer = 23 903 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	2 400
TOTAL	2 400

Dettes fiscales et sociales	Montant
Remuneration gerant(428610)	4 680
Allocation familiale(438610)	16 823
TOTAL	21 503



S.A.R.L. SODIVI
Comptes Annuels au 31/01/2021

PAGE 17

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/01/2021	31/01/2020	31/01/2019	31/01/2018	31/01/2017
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	400 000	30 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises	600				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	144 988	96 000	96 000	9 890 927	17 977 048
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	51 769	28 308	9 738	105 023	178 833
c) Impôt sur les bénéfices	9 537	3 928	1 440	20 388	35 562
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	42 232	24 380	8 298	84 635	143 271
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	42 221	22 261	8 157	93 418	140 389
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	70				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	70				
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	55 920	55 920	75 920	633 350	1 156 676
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	33 607	34 191	39 532	171 602	287 214



S.A.R.L. SODIVI
Comptes Annuels au 31/01/2021

PAGE 18

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SAS ANGIDIS	400 000	216 529	50	200 000	200 000	100 000		11 762 737	145 756	
SCI LANAMET	20 000	37 010	50	10 000	10 000	800		230 346	14 394	
SARL SODARES	20 000	-38 411	50	10 000	10 000	51 685		214 288	-38 411	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



ENGAGEMENTS HORS BILAN

FRANFINANCE LOCATION :

Montant de la créance : 20 688.00 €

Terme de l'engagement : 06/2021

Garantie : Nantissement du matériel de vidéo-surveillance.

SODIVI
Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 7 Route de la Montagne
18220 PARASSY
529 960 296 RCS BOURGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 42 221,25 euros de la manière suivante :

A la réserve légale 2 111,06 euros

A titre de dividendes aux associés 40 000 euros
Soit 66.67 euros par part

Le solde en totalité au compte "autres réserves" 110,19 euros

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement

payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
David DARBARU
0B494E7BAB1443F...

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

SODIVI

Société à responsabilité limitée

7 Route de la Montagne
18 220 PARASSY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00

Fax : 05 57 19 40 50

bordeaux@inextenso.fr

www.inextenso.fr

SODIVI

Société à responsabilité limitée

7 Route de la Montagne

18 220 PARASSY

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2021

A l'assemblée générale de la société SODIVI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIVI relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Autres titres immobilisés :

Les titres de participation, dont le montant figurant au bilan au 31 janvier 2021 s'établit à 220 000 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la cohérence et de la permanence des méthodes retenues ainsi que de leur correcte application, et nous avons validé l'absence de provision pour dépréciation de ces titres à la clôture de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 15 septembre 2021

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Audrey VERGÈS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe



BILAN ACTIF

	31/01/2021 (12 mois)			Présenté en Euros 31/01/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréct°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	2 873	2 752	121	
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	220 000		220 000	220 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	222 873	2 752	220 121	220 000
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	13 921	2 120	11 802	733
Fournisseurs débiteurs	447		447	1 117
Personnel				
Organismes sociaux				6 174
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	366		366	1 983
Autres	155 081		155 081	202 306
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	287 978		287 978	171 856
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	338		338	
ACTIF CIRCULANT	458 131	2 120	456 011	384 169
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	681 003	4 872	676 132	604 169



BILAN PASSIF

	<i>Présenté en Euros</i>	
	31/01/2021 (12 mois)	31/01/2020 (12 mois)
Capital social ou individuel	400 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	146 478	494 217
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	42 221	22 261
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	591 699	549 478
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	1 250	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 138	4 998
Personnel	4 680	4 900
Organismes sociaux	16 823	
Etat, impôts sur les bénéfices	5 609	2 668
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 329	
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 604	42 125
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	84 432	54 691
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	676 132	604 169



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2021 (12 mois)	31/01/2020 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	144 988		144 988	96 000
Chiffres d'affaires Nets	144 988		144 988	96 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 161	7 225
Autres produits				40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			149 149	103 265
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				-2 548
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			8 933	12 888
Impôts, taxes et versements assimilés			1 143	
Salaires et traitements			89 527	90 111
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 120
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			5	27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			99 620	102 597
RESULTAT EXPLOITATION			49 529	668
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			2 878	982
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 878	982
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RESULTAT FINANCIER			2 878	982
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			52 408	1 650



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/01/2021 (12 mois)	31/01/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		24 539
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		24 539
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	649	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	649	
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	-649	24 539
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	9 537	3 928
TOTAL DES PRODUITS	152 027	128 785
TOTAL DES CHARGES	109 806	106 525
R E S U L T A T N E T	42 221	22 261
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 novembre 2020, la société a augmenté son capital social de 370 000 euros pour le porter de 30 000 euros à 400 000 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes. Aucun autre événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

Depuis le mois de mars 2020, la France connaît un épisode de crise sanitaire. Les restrictions sanitaires et les couvre-feux liés au Covid n'ont pas pour autant pas eu d'impact sur l'activité de la société.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 janvier 2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur des titres de la SCI LAMANET et de la SARL SODARES sont les valeurs de souscription.



Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 222 873 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 741	131		2 873
Immobilisations financières	220 000			220 000
TOTAL	222 741	131		222 873

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 752 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 741	11		2 752
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 741	11		2 752

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	131	11	121	1 ans
Matériel informatique	2 741	2 741	0	3 ans
TOTAL	2 873	2 752	121	

Etat des créances = 170 153 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	170 153	170 153	
TOTAL	170 153	170 153	



Dépréciations = 2 120 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 120				2 120
Comptes financiers					
TOTAL	2 120				2 120

Produits à recevoir par postes du bilan = 203 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	203
Disponibilités	
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 338 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	50.00	30 000
Titres émis	600	616.67	370 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	666.67	400 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	30 000		497 217	22 261	549 478
Affectation de résultat			22 261	-22 261	
Dividendes					
Résultat de l'exercice				42 221	
Augmentation de Capital	370 000		-370 000		
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	400 000		149 478	42 221	591 699

Etat des dettes = 84 432 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 250	1 250		
Fournisseurs	5 138	5 138		
Dettes fiscales & sociales	36 441	36 441		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	41 604	41 604		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	84 432	84 432		

Charges à payer par postes du bilan = 23 903 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 400
Dettes fiscales & sociales	21 503
Autres dettes	
TOTAL	23 903



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 144 988 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	144 988	100 %
TOTAL	144 988	100.00 %



AUTRES INFORMATIONS

Événements postérieurs à la clôture :

Survenance d'un événement significatif survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Écarts de conversion :

Précision sur la nature, montant et traitement des écarts de conversion.

Informations diverses si significatives:

- Détail des produits et charges sur exercices antérieurs,
- quote-part de résultat sur opérations faites en commun,
- produits et charges exceptionnels,
- transfert de charges

Rémunération des dirigeants

Obligatoire pour toutes les personnes morales sauf si ,

- cette information est non significative au regard de la situation patrimoniale et financière de l'entité
- Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait directement ou indirectement à donner une rémunération individuelle.

Membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance

Montant global relatif aux membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance :

Avances et crédits alloués

Engagements de retraite à leur profit

Rémunérations

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 098
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 203 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs(409800)	203
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 338 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	338
TOTAL	338

Charges à payer = 23 903 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	2 400
TOTAL	2 400

Dettes fiscales et sociales	Montant
Remuneration gerant(428610)	4 680
Allocation familiale(438610)	16 823
TOTAL	21 503



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SAS ANGIDIS	400 000	216 529	50	200 000	200 000	100 000		11 762 737	145 756	
SCI LANAMET	20 000	37 010	50	10 000	10 000	800		230 346	14 394	
SARL SODARES	20 000	-38 411	50	10 000	10 000	51 685		214 288	-38 411	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										



ENGAGEMENTS HORS BILAN

FRANFINANCE LOCATION :

Montant de la créance : 20 688.00 €

Terme de l'engagement : 06/2021

Garantie : Nantissement du matériel de vidéo-surveillance.